



**EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE**

**ARRÊTÉ MUNICIPAL N°VILLE2023AR023**

**OBJET : FERMETURE AU PUBLIC/DÉCLASSEMENT D'UN ÉTABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC  
HÔTEL DE L'EUROPE SITUÉ 67-69 BOULEVARD DE L'EUROPE - 69310 PIERRE-BÉNITE**

Le Maire de Pierre-Bénite,

Vu les articles L. 2212-1 et suivants du code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n° 79.587 du 11 juillet 1979 relative à la motivation des actes administratifs et à l'amélioration des relations entre l'administration et le public ;

Vu la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000, relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;

Vu les articles R. 421-1 et 5 du code de justice administrative ;

Vu l'article R. 143-45 du code de la construction et de l'habitation ;

Vu le décret n° 95-260 du 8 mars 1995 modifié relatif à la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité ;

Vu le décret n° 97-645 du 31 mai 1997 modifiant le décret n° 95-260 du 8 mars 1995 relatif à la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité ;

Vu l'arrêté modifié du ministre de l'intérieur du 25 juin 1980, portant règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public (ERP) ;

Vu l'arrêté préfectoral 69-2020-09-30-001 portant renouvellement de la commission départementale de sécurité et d'accessibilité ;

Vu l'arrêté préfectoral 69-2020-09-30-002 portant renouvellement de la sous-commission départementale pour la sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public et les immeubles de grande hauteur.

Considérant le courrier du 7 mars 2023 de M. USSEGLIO Christian, propriétaire exploitant de l'Hôtel de l'Europe situé 67-69 boulevard de l'Europe à Pierre-Bénite (69310), attestant de la fermeture définitive de cet établissement le 14/03/2020 ;

Considérant le permis de construire n° PC 069 152 21 00006 délivré le 20/07/2021 pour le changement de destination de cet établissement recevant du public, en logements ;

Considérant qu'il convient de prendre un arrêté prononçant la fermeture au public et le déclassement du statut d'ERP de cet établissement,

## ARRETE

**Article 1er** : L'établissement dénommé HOTEL DE L'EUROPE, situé 67-69 boulevard de l'Europe à Pierre-Bénite, classé en type 0 de la 5ème catégorie sous la référence : E15200014-000-4504 **est fermé au public** à compter du 14 mars 2020.

**Article 2** : Monsieur le Maire de Pierre-Bénite, le directeur départemental de la sécurité publique, le directeur départemental des territoires et le directeur départemental et métropolitain des services d'incendie et de secours, ainsi que l'exploitant de l'établissement susvisé, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à :

**M. USSEGLIO Christian**  
**146 rue Commandant Charcot**  
**69005 LYON**

**Article 3 :** Le présent arrêté est adressé en ampliation à Monsieur le préfet et une copie au Directeur départemental et métropolitain des services d'incendie et de secours.



Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.